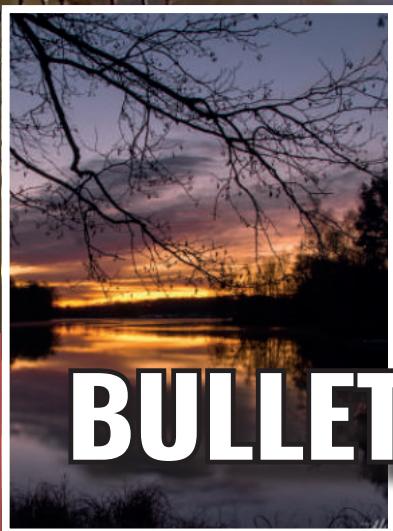


# LADIGNAC

## *le long*

Février 2023



## BULLETIN MUNICIPAL



Nous remercions Monsieur Keast David, photographe, pour la publication de ces photos

# Le mot du Maire

Permanence sur rendez-vous les jours de la semaine de 8h à 9h,  
le soir après 19 heures et tous les mardis.

Chers amies et amis,

Voilà presque 3 ans que la mandature de votre conseil municipal a commencé, et personne ne peut affirmer aujourd’hui qu’elle fut d’un commencement facile : 2 années de covid... qui malheureusement perdurent, une inflation que l’on croyait disparue et enfin une augmentation du prix de l’énergie. Vous me trouverez certainement pessimiste ; ce n’est que la réalité.

Malgré tout cela, nous n’avons cessé d’avancer dans nos projets : réunions participatives concernant la revitalisation du centre bourg, préparation du référendum relatif à l’avenir du plan d’eau, étude de la réhabilitation du camping, signature d’un partenariat avec la société « Cettefamille », étude du « diagnostic assainissement » par la société ALTEREO.

J’entends votre impatience mais le temps de la réflexion, n’est pas le temps de l’action. Un projet impacte obligatoirement l’avenir d’une commune et s’il est facile d’appréhender l’investissement, les dépenses de fonctionnement (charges salariales, maintenance, entretien...) sont difficiles à évaluer et ce sont celles-ci qui freinent les investissements futurs.

Ainsi, la transformation du château du Chastaing en centre de loisirs – médiathèque et la construction d’un atelier municipal ont fortement endetté la commune sur 25 ans par la création d’une dette qui s’élève à plus de 960 000 € et par l’augmentation des charges salariales (il faut préciser que ce montant n’inclut que le rez-de-chaussée du château. Le 1<sup>er</sup> étage et le 2<sup>e</sup> étage restent à réhabiliter).

Au vu de ces emprunts importants et de l’augmentation des charges conséquentes qui en découlent, notre village ne peut plus aujourd’hui investir dans des projets de cette envergure et doit rester vigilant dans ses dépenses budgétaires. Ces choix du passé impactent forcément les politiques que nous souhaitons mener aujourd’hui. Nous devons obligatoirement en tenir compte dans les projets de notre mandature.

La réhabilitation d’un centre bourg est une opération longue, complexe qui nécessite plusieurs étapes et intervenants : achat de foncier, participation des habitants, paysagistes, urbanistes, architectes en structures, services de l’État... Ce dossier validé par l’état après la visite de Madame la Préfète sur notre commune est maintenant terminé et les demandes de subventions ont été déposées auprès des services institutionnels. Ce projet que vous attendez tous, verra la démolition de l’ancien Bar-Hôtel des 4 routes, la création d’une place et d’une halle.

Le référendum sera votre projet : l’avenir du plan d’eau. Celui de laisser le plan d’eau en l’état ou effectuer sa mise en conformité. La date fixée est le dimanche 26 Mars. De nombreuses réunions seront organisées avant cette échéance pour que vous puissiez voter en toute connaissance de cause.

Les gérants du camping ont décidé de dénoncer le contrat de DSP en raison de la vétusté des installations du camping et de sa faible rentabilité. Le conseil municipal a voté la création d’une « commission tourisme » composée de deux conseillers municipaux et de Madame Madeline VAN NUS (l’ancienne gérante) dont l’objectif sera de proposer au bout d’un an différentes options sur son avenir : la gestion en régie, en DSP, création d’un lieu de vie pour « tiny house » ou la vente...

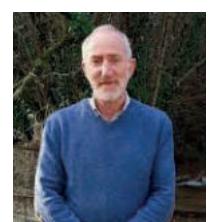
Sur la partie sud du terrain dit « GUILHOT », le partenariat entre la commune et la société « Cettefamille », aboutira à la construction, avant la fin de la mandature, de deux ensembles immobiliers pour personnes âgées dont l’un sera réservé aux personnes atteintes de la maladie d’Alzheimer.

Pour l’année 2022/2023, 15 élèves de CM2 sont partis au collège, 21 élèves en petite section sont rentrés. J’en profite pour vous rappeler que la commune a signé un partenariat de 3 ans avec l’État. Cet accord permet de proposer un repas équilibré à moins d’un euro pour les familles les plus défavorisées.

Comme vous avez pu le constater, le conseil municipal a voté l’extinction de l’éclairage public de 21 heures à 6 heures. Dans les années à venir nous serons probablement amenés à continuer cette politique d’économie d’énergie. Nous devons tous être “éco responsables”. L’avenir de nos enfants en dépend.

Il ne me reste plus qu’à vous souhaiter une merveilleuse année 2023.

Mais comme j’aime à dire, une commune n’est pas riche par ses investissements mais elle est riche par ses habitants et leurs différences, ce n’est que par vous que notre Ladignac le long continuera d’être un village où il fait bon vivre.



Pierre Millet-Lacombe  
Maire de Ladignac

Ladignac-le-Long :  
Bulletin municipal - Edition 2023

Publication municipale éditée par la mairie de Ladignac-le-Long  
Directeur de la publication : M. le Maire Pierre Millet-Lacombe  
Photos/Illustrations : Mairie, M. David Keast  
et M<sup>me</sup> Séverine Barbaud, les associations, Le Populaire  
Conception - Impression : Sotiplan - Limoges  
Crédit photos : Mairie de Ladignac-le-Long  
Rédaction : Commission communication de Ladignac-le-Long

## LADIGNAC-LE-LONG

### ■ MAIRIE ET SERVICES :

4, place du 14 Juillet - 87500 LADIGNAC-LE-LONG  
Tél. 05.55.09.30.02 - Courriel : [mairie@ladignaclelong.fr](mailto:mairie@ladignaclelong.fr)  
Site internet : [www.ladignac-le-long.fr](http://www.ladignac-le-long.fr)

Accueil du public : Du lundi au vendredi de 8h à 12h

IntraMuros



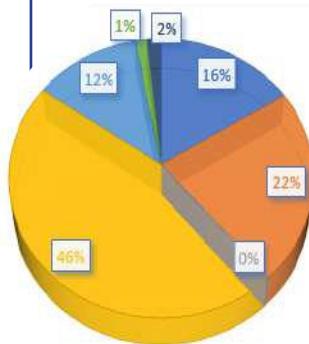
# Etat civil

- NAISSANCES de janvier à décembre 2022 > 3 naissances.
- UNIONS de janvier à décembre 2022 > 4 mariages, 2 pacs.
- DÉCÈS de janvier à décembre 2022 > 26 décès.



Dans le cadre de la réglementation relative à la protection des données personnelles, la commune ne peut plus diffuser les informations relatives à l'état civil dans son intégralité. C'est pourquoi cette rubrique a été simplifiée. Merci de votre compréhension.

## Budget communal 2022



Chapitres	Montants
Achats	174 822,21 €
Autres charges externes	241 223,69 €
Impôts et taxes	3 470,40 €
Charges de personnel	493 067,60 €
Autres charges de gestion courante	133 378,41 €
Charges financières	15 381,91 €
Dotations aux amortissements	17 570,80 €
<b>Total</b>	<b>1 078 915,02 €</b>

Cette année, nous avons décidé de vous présenter l'évolution des principales charges du budget communal sur plusieurs années : les emprunts, les charges salariales et les postes énergies. L'un des objectifs budgétaires de notre mandature sera de réduire :

- la dette importante accumulée les années précédentes.
- de contenir l'augmentation des charges salariales.
- de diminuer les postes énergies.

## Les tarifs communaux

« Tarifications publiques fixées par délibération du conseil municipal »

### Cantine scolaire

Prix cantine élèves	
Quotient familial CAF	Prix repas €
≤ 350	0,55 €
> 350 à 650	0,85 €
> 650 à 1000	1,00 €
> 1000	2,95 € 2,50 € par enfant supplémentaire à partir du 2 <sup>e</sup> enfant

### Garderie

Quotient familial	Matin	Soir
≤ 400	1,65 €	2,22 €
> 400 à 726	1,67 €	2,24 €
> 726	1,69 €	2,26 €

### ASLH

Quotient familial	1/2 journée sans repas	1/2 journée avec repas	1 journée avec repas
≤ 400	5,00 €	6,00 €	9,00 €
> 400 à 726	5,50 €	6,50 €	9,50 €
> 726	6,00 €	7,50 €	10,00 €

- Forfait semaine 5 jours : - 10 %
- Forfait mensuel mercredi : - 10 %
- Sorties en car : 3 €

Réduction de -10% à partir du 2<sup>e</sup> enfant (non cumulable avec les forfaits semaine et mensuel).

### Frais de capture des animaux errants identifiés

La commune dispose d'un chenil au sein des nouveaux ateliers municipaux, doté d'un abri qui permet d'héberger, à titre temporaire, plusieurs animaux capturés sur la voie publique en attendant leurs transferts vers la SPA de Couzeix.

Frais 1<sup>e</sup> capture 35,00 €      Frais 2<sup>e</sup> capture 80,00 €  
Frais de garde chenil municipal (toute journée commencée est due) 15,00 € par jour de garde

### Assainissement

Prix m<sup>3</sup> assainissement 1,54 €

# Les tarifs communaux

« Tarifications publiques fixées par délibération du conseil municipal »

## Location salle polyvalente

Grande salle		
	Journée en semaine	Week-end*
Résidents commune	219,00 €	Résidents commune 288,00 € (164,25 € à partir du 3 <sup>e</sup> jour)
Résidents hors commune	346,00 €	Résidents hors commune 414,00 € (327,50 € à partir du 3 <sup>e</sup> jour)
Grande salle + cuisine		
	Journée en semaine	Week-end*
Associations Ladignac	127,00 €	Associations Ladignac 230,00 € (95,25 € à partir du 3 <sup>e</sup> jour)
Résidents commune	265,00 €	Résidents commune 346,00 € (198,75 € à partir du 3 <sup>e</sup> jour)
Résidents, associations hors commune	402,00 €	Résidents, associations hors commune 483,00 € (382,50 € à partir du 3 <sup>e</sup> jour)
Grande salle + petite salle + cuisine		
	Journée en semaine	Week-end*
Associations Ladignac	219,00 €	Associations Ladignac 288,00 € (164,25 € à partir du 3 <sup>e</sup> jour)
Résidents commune	400,00 €	Résidents commune 414,00 € (300,00 € à partir du 3 <sup>e</sup> jour)
Résidents, associations hors commune	490,00 €	Résidents, associations hors commune 552,00 € (367,50 € à partir du 3 <sup>e</sup> jour)
Cautions		
Caution ménage		50,00 €
Caution prêt de matériel mobilier inclus		500,00 €
Caution barnum		600,00 €
Réservation		
30% du montant total de la location		
Location barnum 40 m <sup>2</sup>		
640,00 € pour 2 jours de location minimum		
320,00 € pour chaque jour supplémentaire		

\* Week-end ou 2 jours consécutifs en semaine. 25 % de remise sur le tarif journalier à partir du 3<sup>e</sup> jour.

## Les travaux de la commune

### RÉALISATION DES TRAVAUX PAR LES AGENTS DU SERVICE TECHNIQUE

- **Ecole** : déménagement et remise en place du mobilier scolaire en vue des travaux des sols.
- **Vestiaires du local football** : réfection complète de l'intérieur du bâtiment (murs, sols, sanitaires...).
- **Stade de football** : préparation du terrain pour niveling, sablage et tonte autour du bâtiment.
- **Presbytère** : rénovation du dallage en pierres.

- **Camping** : entretien des haies situées derrière les mobil-homes.
- **Local de l'association de la chasse** : terrassement et empierrement du parking, pose d'une clôture en bois, installation des évacuations des eaux pluviales, tranchée pour câblage électrique.
- **Voiries** : débouchage des égouts (rue la Wantzenau), confection de plusieurs rambardes (au cimetière et au lac), rénovation au pont de Barde, évacuation des poubelles aux écopoints, installation de socles en béton pour fixation des tables pique-nique (au plan d'eau et place de la mairie), entretien et tonte des espaces verts de la commune.



# Les travaux de la commune

## AMÉNAGEMENT DU CIMETIÈRE

Depuis décembre 2021, les employés des services techniques aménagent l'ancien cimetière avec des plantes vivaces résistantes à la chaleur afin d'en faciliter son entretien au quotidien. Les premières plantations ont donné satisfaction. Dans un souci d'économie et de recyclage, des

chrysanthèmes destinés aux déchets verts ont été replantés et ont fleuri en novembre 2022. Les plantations de sédums, pourpiers vivaces, millepertuis, romarins se sont bien enracinées. Le gazon à croissance lente a résisté à la sécheresse. Toutes les plantes ont pu vivre sans être arrosées, ce qui était l'un des objectifs de cette démarche. La partie haute de l'ancien cimetière a été aménagée grâce au dédoublement de vivaces (origan, iris,

romarin, sédums...), et avec la récupération de plantes destinées aux déchets. Cette expérience qui nous paraît satisfaisante sera renouvelée et élargie à d'autres zones en 2023, avec notamment la création de zones enherbées par semage de prairie à croissance lente aux endroits très accidentés dans le vieux cimetière.

## RÉALISATION DES TRAVAUX FAITS PAR LES ENTREPRISES

- **Entreprises KDS et MESMIN** : durant les grandes vacances scolaires, les sols de l'école ont été refaits. Le remplacement des sols existants a nécessité des travaux de désamiantage (entreprise KDS) et la pose d'un nouveau revêtement et de carrelage (entreprise MESMIN).
- **SIVA** : goudronnage des routes de « Laugère à la Boige », le chemin d'accès aux ateliers, la cour chemin de la grange, la route d'accès au château d'eau.

- **SYDED** : installation de bacs composteurs place de l'église et parking de la mairie à disposition des administrés. (Nous vous rappelons qu'en 2024, il sera interdit de remplir les poubelles par des déchets compostables)
- **ENTREPRISE PASQUIER** : remise en conformité du chemin d'accès aux ateliers.
- **ENTREPRISE SMAC** : réparation étanchéité des fuites de la toiture de la salle des fêtes.
- **SOCIETE COVED** : passage de la balayeuse pour nettoyer les caniveaux et trottoirs.

## Les projets en cours

### ASSAINISSEMENT ÉTUDE AVEC LA MEYZE

La commune de Ladignac-le-Long et la commune de la Meyze ont décidé de réaliser un « diagnostic assainissement ». Celui-ci, financé par la communauté de commune, est réalisé par la société « ALTEREO ». L'objectif sera de présenter un état des lieux du réseau. Cette démarche obligatoire permettra de réaliser la mise aux normes de notre réseau d'assainissement et d'envisager les futurs travaux.

### AUDIT ÉNERGÉTIQUE SUR LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Un audit énergétique financé par le SEHV a été réalisé par la société « LM ingénierie ». La surface de l'ensemble immobilier (mairie/école) étant supérieure à 1000 m<sup>2</sup> le dispositif éco énergie tertiaire s'applique.

Le décret tertiaire qui en émane a pour but de réduire la consommation d'énergie globale, en respectant le

schéma suivant : réduction de 40% d'ici 2030, 50% d'ici 2040, et 60% d'ici 2050 la consommation énergétique finale du bâtiment, par rapport à une année de référence qui ne peut être antérieure à l'année 2010.

La commune de Ladignac-le-Long n'échappera pas à cette réglementation et devra donc, comme pour l'assainissement, établir un budget prévisionnel intégrant ces paramètres.



### AMÉNAGEMENT DES QUATRE ROUTES

Le conseil municipal a validé le projet définitif des « Quatre Routes ». Ce projet verra la démolition de l'immeuble vétuste et insalubre dit « BRAGARD », la création d'une place et la rénovation du second bâtiment en halle.

La commune a signé la convention « ORT » (opération de revitalisation du territoire) avec l'État qui reconnaît et valide ce projet.

Les dossiers de subventions ainsi que les permis de construire ont été déposés auprès des services institutionnels (Département et Etat).

### INSTALLATION DU KIOSQUE À PIZZAS « JUST QUEEN »

La société « API TECH » installera un distributeur automatique de pizzas chaudes et froides sur le parking des « Quatre Routes ». Les pizzas seront fabriquées avec des produits locaux.

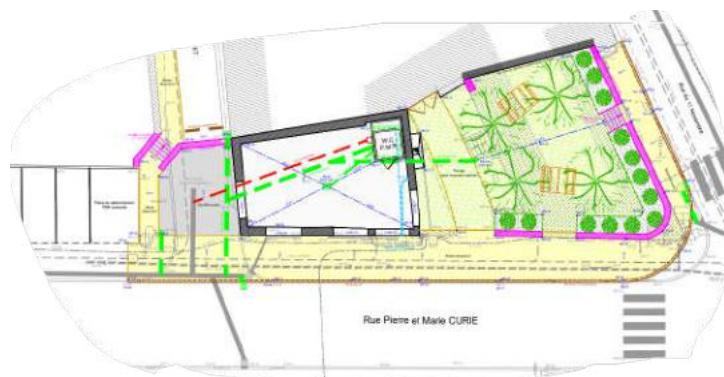


Photo non contractuelle

# Les projets en cours

## PLAN D'EAU

### Référendum

### avenir du plan d'eau

(scrutin prévu le 26 mars 2023 de 8h à 18h)

Le plan d'eau de Ladignac-le-Long a été enregistré par les services de la préfecture le 02 Novembre 1973, l'autorisation préfectorale était de 30 ans et l'autorisation se terminait donc le 02 Novembre 2003.

Depuis cette date, à notre connaissance aucun dossier de mise en conformité n'a été déposé dans les services de l'état pour demander un nouvel agrément.

Durant ces 20 ans, l'Etat était en droit de demander la fermeture du plan d'eau.

Si nous vidons l'étang, sans une demande d'agrément par les services de l'Etat, nous ne pourrons le remplir à nouveau. Ce sera donc la disparition de l'étang. Comme vous pouvez le constater en amont, l'étang s'envase.

Cet envasement progressif entraîne une diminution de sa superficie, une diminution de sa profondeur, un réchauffement de son eau et une diminution de la concentration en oxygène...

Tous ces facteurs favorisent la multiplication des cyanobactéries, entraînant une pollution constante de l'eau. La première conséquence est bien sur l'impossibilité d'une baignade pérenne.

A moyen ou long terme l'étang disparaîtra naturellement et se transformera en une zone humide.

Un référendum permet la participation des citoyens dans une décision de gestion de la vie politique.

Pour ces raisons votre conseil municipal a décidé de soumettre l'avenir de votre plan d'eau à un multi référendum qui englobera trois thématiques et donc trois questions : le tourisme, la mise en conformité et la baignade.

1 - Êtes-vous favorable à la mise en conformité, la revitalisation touristique et la baignade du « site du plan d'eau » ?

2 - Êtes-vous favorable à la mise en conformité du plan d'eau communal de Ladignac-le-Long ?

3 - Êtes-vous favorable à la revitalisation touristique du « site du plan d'eau communal » ?

Une notice explicative sera envoyée à chaque électeur avant la date du 26 Mars.

Des réunions publiques ont eu lieu : les lundis à 20h30 salle du plan d'eau, 9 janvier, 16 janvier, 20 février, 13 mars.

## CONSTRUCTION D'UN HÉBERGEMENT COLLECTIF ET FAMILIAL POUR SÉNIORS

« CetteFamille s'associe à la commune de Ladignac-le-Long pour ouvrir 2 colocations Seniors »

CetteFamille est une entreprise créatrice de colocation pour seniors et facilitatrice de vie partagée. Crée en 2016, dans l'Orne en Normandie, "CetteFamille" est une entreprise de l'économie sociale et solidaire qui développe des solutions d'hébergement adapté aux seniors en perte d'autonomie physique ou cognitive. La colocation seniors "CetteFamille" offre un cadre de vie chaleureux, sécurisé et accompagné 24H/7j par une équipe d'assistants de vie, pour pouvoir continuer à vivre comme à la maison. Bientôt, deux colocataires conçues pour des personnes âgées en perte d'autonomie physique ou cognitive verront le jour à Ladignac-le-Long.

**Pourquoi Ladignac-le-Long ?** « CetteFamille » s'associe aux communes pour enrichir l'offre en matière de logement pour seniors sur leurs territoires. Un partenariat qui s'articule autour d'un projet commun : proposer une solution d'hébergement innovante aux personnes âgées en perte d'autonomie, tout en leur évitant un déracinement. L'installation de colocation seniors permet l'hébergement de 8 à 10 seniors par maison. Les deux futures maisons de Ladignac-le-long seront construites selon des plans réalisés en collaboration avec des ergothérapeutes sur un terrain vendu par la commune à "CetteFamille". Spacieuses, elles offriront aux colocataires de grandes chambres ainsi que des espaces de vie commune chaleureux et sécurisants. Elles bénéficieront aussi de grands jardins agrémentés d'une terrasse, d'un espace potager et d'un poulailler. Le projet de chantier débutera en 2024. En plus de proposer une solution d'hébergement innovante et sécurisante aux personnes âgées, la création de telles colocataires pour seniors est aussi l'occasion de créer une dizaine d'emplois pérennes sur la commune.

Pour en savoir plus : [www.cettefamille.com](http://www.cettefamille.com)



Photos non contractuelles



## MISE EN PLACE D'UN PLUi

La commune de Ladignac-le-Long est amenée à établir un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal ou PLUi est un document de planification territoriale qui définira, pour une période de 10 à 15 ans, les grandes orientations de la politique locale d'urbanisme. Il anticipera l'évolution du territoire intercommunal et les projets poursuivis. C'est un document réglementaire modernisé et légal qui définira le droit des sols et les règles de construction applicables sur l'ensemble du territoire pour les permis de construire, les déclarations préalables, les permis d'aménager, etc.

Les règles fixées par le PLUi s'appliquent au travers d'un graphique qui découpe le territoire en quatre grandes zones :

**1. Les zones urbaines (zone U) :** elles sont déjà équipées et urbanisées. L'équipement de réseaux collectifs d'assainissement est suffisant pour accueillir les constructions nouvelles.

**2. Les zones à urbaniser (zone AU) :** il s'agit de zones à caractère naturel destinées à accueillir de futurs habitants ou de nouvelles entreprises. Cependant, l'urbanisation peut être progressive.

**3. Les zones agricoles (zone A) :** elles sont réservées aux activités agricoles et aux logements des seuls agriculteurs.

**4. Les zones naturelles (zone N) :** elles sont préservées pour le paysage, la faune et la flore.

Ainsi, à chaque zone correspond un règlement spécifique. Les espaces agricoles, naturels et forestiers sont par principe inconstructibles. Toutefois, une dérogation à ce principe de base est possible selon la nature de la construction envisagée : constructions agricoles, forestières ou équipements collectifs par exemple. Le PLUi permettra de limiter la pression de l'urbanisation sur le foncier agricole en prohibant le morcellement ou le mitage des terres agricoles. Actuellement nous sommes au commencement de l'élaboration de la mise en place du PLUi, nous recensons les terrains dits «dents creuses», les habitats insalubres, et les propriétaires ou agriculteurs.

## ÉTUDE EN COURS TERRA-AVENTURA

Candidature pour la création d'un circuit-Aventura sur la commune.

### Qu'est-ce que c'est ?

C'est une balade originale de quelques kilomètres qui permet de découvrir en jouant, des lieux insolites et des anecdotes. Avec des énigmes à résoudre, un trésor à chercher et des Po'z (badges) à collectionner, petits et grands partagent des moments privilégiés.

La communauté de communes du pays de Saint-Yrieix est dotée de plusieurs circuits. M. Gonzalo CARRILLO, conseiller municipal a participé au complément d'information du dossier qui a été déposé courant janvier 2023. Si il est retenu par le Comité Régional du Tourisme, un nouveau parcours pourrait voir le jour à l'été 2023.



N'attendez plus ! Terra Aventura, c'est dès à présent sur [www.terra-aventura.fr](http://www.terra-aventura.fr) ou sur votre mobile depuis l'application gratuite et officielle Terra Aventura.

## Retour sur les articles de presse « Le Populaire »

LADIGNAC-LE-LONG ■ La revitalisation du centre-bourg exposée à la préfète

### Ladignac passé à la loupe

Mardi matin, Fabienne Boussois, préfète de la Haute-Vienne et Evelyne Bourard, directrice de la coordination et du rapport territorial, étaient à Ladignac-le-Long, pour échanger avec les élus, les projets envisagés pour la revitalisation du centre-bourg.

Interpellée par des habituelles contre l'implantation d'entreprises sur la commune, accompagnées par l'association ladignacoise pour la protection de l'environnement (Applif), Fabienne Boussois a estimé une discussion sur les énergies renouvelables.

#### La question des éoliennes

Invoquant le contexte actuel, elle a insisté sur l'importance de faire des compromis entre les solutions (photovoltaïques, éoliennes, hydroélectrique, méthanisation, etc.), d'y réfléchir et de prendre des décisions sans tarder, pour obtenir à l'avvenir une certaine indépendance énergétique. Plus tard, elle a pu échanger avec le président de l'Applif lors d'une réunion tenue à la mairie.

Le maire, Pierre Millet-Lasson, et les conseillers municipaux, ont proposé une déambulation dans le bourg pour voir, lors de leurs divers lieux communs par les projets envisagés pour redynamiser le centre-bourg. Le groupe, rejoint par Daniel Boissière, pré-



**VISITE PRÉFECTORALE.** Fabienne Boussois et Evelyne Bourard ont écouté avec attention les projets éoliennes présentés par les élus.

de la communauté du territoire (CGC) du pays de Saint-Yrieix et Monique Piazz, vice-présidente du conseil départemental de la Haute-Vienne, s'est rendu dans la quartière de l'Elpad Les Terrasses. Après un arrêt à la mairie, où il a été accueilli par le maire, il a échangé avec, entre autres, les associations d'une maison médicale, projet réglé par la CGC, et de douze logements individuels pour personnes âgées dépendantes par le bailleur social Scalis.

La visite s'est poursuivie jusqu'au carrefour dit des « Quatre-routes », avec la mise en avant de trois ensembles immobiliers achetés récemment par la commune, ou en cours d'acquisition, le long de la route dans la partie sud du quartier.

Sur place, un échange a eu lieu entre les élus et les représentantes de la préfecture, sur les projets et la façon de les envisager dans le temps, et sur les aides et soutiens possibles de l'état, techniques et financiers, pour accompagner les communautés rurales dans la concrétisation de leurs projets.

**Commerce et plan d'eau à l'étude**

La matinée s'est terminée

LADIGNAC-LE-LONG ■ Visite d'un arboretum de chênes et d'une aurière gauloise

### Tout un univers de chênes

Fin mars à Ladignac-le-Long, le groupement de développement forestier (GDF) forêt sud-ouest 87, en partenariat avec le centre régional de la propriété forestière (CRPF) de Nouvelle-Aquitaine, a organisé une après-midi de découverte, chez l'un de ses membres, Pierre Lallet.

Cette équipée dans les bois s'adressait autant aux forestiers du secteur qu'au grand public. Pierre Lallet possède plusieurs hectares de bois de toutes essences dont 250 chênes d'environ 150 espèces différentes. Il a créé un arboretum sur l'une de ses parcelles, le long d'un chemin. « Je n'ai pas cherché à mettre les chênes d'un même pays ensemble. Depuis plus de 15 ans, j'ai planté au fur et à mesure des acquisitions le long du chemin. Du coup, vous allez voir des chênes de tous les continents participer. »

Le second concernait l'avenir du plan d'eau communal (prêche et baignade), à travers l'étude faite et présentée par Génat, aux habitants lors d'une réunion publique.



**Randonnée.** Pierre Lallet (à droite) a présenté chaque chêne de son arboretum.

d'autres, leur espèce et leur pays d'origine, d'autres encore, des hybrides X, auront le nom de leurs parents », a expliqué Pierre Lallet avant le départ pour une randonnée dans l'arboretum.

Chemin faisant, il a donné des multiples explications et répondu aux questions des visiteurs.

#### Sur les traces de l'or

En parallèle, Romain

Bouisseau, historien ardent, a conduit un groupe à la découverte d'une immense aurière gauloise, située sur la parcelle de Pierre Lallet, dont l'exploitation probable est comprise entre le VI<sup>e</sup> et le I<sup>e</sup> siècle avant notre ère. Avant le départ, il a situé la mine, en indiquant qu'elle était proche d'une voie préhistorique et protohistorique, allant de la Bretagne à la Narbonnaise,

et d'une ancienne voie ferrée, reliant, de la fin du XII<sup>e</sup> environ au XX<sup>e</sup> siècle, Saint-Yrieix-la-Perche à Rochechouart. Il a aussi parlé de l'histoire aurière du pays de Saint-Yrieix à travers les siècles et répondu aux questions. ■

**Prototypique.** Pour tous renseignements, pour recouvrir une parcelle ou pour visiter le GDF forêt sud-ouest 87 : [gdf87.org/gdf87.html](http://gdf87.org/gdf87.html) ou par mail : [gdf87@orange.fr](mailto:gdf87@orange.fr), 87 150 Lusson.

### LADIGNAC-LE-LONG

■ Loto de la confrérie du Porc cul-noir La nouvelle Confrérie du porc cul-noir du Limousin organise un loto le 20 novembre à 14 h 30 (ouverture de la salle à 13 heures), dans la salle des fêtes. De nombreux lots de grande valeur seront à gagner. Un



**L'ÉQUIPE DE LA CONFRÉRIE.** Parmi les lots à gagner, un demi-cochon cul-noir.

buffet avec des crêpes concoctées par le chef René Maury et une buvette seront installés. Ce loto a pour objectif de soutenir l'association du porc cul-noir du Limousin qui renait après quelques années d'absence. Ce loto est animé par Sandra. Pour toutes réservations ou questions, contactez Sandra au : 06.19.05.57.37. ■

### LADIGNAC-LE-LONG

## Le compostage, c'est l'affaire de tous !

Fin octobre, Margaux Laplagne et Marylou Kraus, maîtres composteurs du Syded, étaient présentes à Ladignac-le-Long, pour la mise en place de deux zones de compostage collectif sur la commune.

La première se trouve sur le parking en face de la mairie et la seconde, sur le parking de l'église, près de la maison des aînés. Trois bacs par zone ont été installés. Le premier contient du broyat qui sera ajouté au fur et à mesure aux déchets, celui du milieu sera pour les déchets (épluchures, restes de pâtes alimentaires sans sauces, coquilles d'œufs écrasées, restes de pain en miettes, fleurs fanées, agrumes, etc.) et le dernier permettra la maturation du composte. Les restes de viandes et de poissons, arêtes et os compris, et d'autres aliments pouvant attirer les rats sont interdits. Les La-



**COMPOSTAGE COLLECTIF.** Marylou Kraus et Margaux Laplagne ont informé les habitants de Ladignac-le-Long sur le compostage collectif.

municipaux s'occupent de mélanger le compost en service du dispositif. Les maîtres composteurs leur ont donné les consignes de base. Un bio-seau et un guide du compostage collectif leur ont été remis. Les habitants sont invités à utiliser dès à présent ces bacs, selon les consignes du compostage collectif apposées sur leurs flancs. Les employés

tants dans six mois à un an selon les conditions météo, les déchets mis et autres », a détaillé Margaux Laplagne. Elle a ajouté que la création des zones de compostage collectif est gratuite pour les communes qui souhaitent en bénéficier. Ladignac est la deuxième commune du pays de Saint-Yrieix, après Coussac-Bonneval, à avoir adopté le principe du compostage collectif. ■

#### EN SAVOIR PLUS

**Réunion.** Samedi 26 novembre, une réunion d'information, de formation ou compostage et de valorisation des déchets de jardin, aura lieu à Saint-Yrieix-la-Perche. Un composteur sera offert aux participants, dans la limite de stock disponible. Inscriptions obligatoires auprès du Syded au 05.55.12.02.32.

# Manifestations et animations dans la presse

**LADIGNAC-LE-LONG.** **Marché de producteurs et feu d'artifice.** Aujourd'hui, dès 17 h 30, la municipalité de Ladignac-le-Long et le football club Pays Arédien organisent un marché de producteurs et une animation musicale au plan d'eau, suivi du feu d'artifice. Infos au 05.55.09.30.02. ■

**LADIGNAC-LE-LONG.** **Association de gymnastique volontaire 2G 3L.** L'association de gymnastique volontaire 2G 3L tiendra une assemblée générale extraordinaire vendredi 28 octobre, à 18 heures, à la salle du plan d'eau. Ordre du jour : modification des statuts de l'association, rapport financier détaillé, appel à volontaires pour les postes de secrétaire et trésorier, questions diverses. ■

**Cérémonie du 11 Novembre**  
« La Marseillaise chantée par la chorale »



**Le marché Place de la Mairie**  
les mardis à Mardignac Lieu-dit

**LADIGNAC-LE-LONG.** **Homm'et Gars chante Noël à Ladignac.** Vendredi 16 décembre, à 18 heures, à la salle des fêtes du plan d'eau de Ladignac-le-Long, le chœur d'hommes de l'Ensemble vocal de Saint-Yrieix, Homm' & Gars, donne son premier concert de la saison. Sous la direction de Marie-Laure Prince (Frochot), le chœur s'est étoffé et comprend une quinzaine de chanteurs. La première partie sera consacrée à des chants populaires, classiques, marins, etc., avec un accompagnement instrumental à la guitare et/ou à la flûte. Après une pause gourmande (boissons et gâteaux offerts), en deuxième partie, le public sera invité à chanter les traditionnels chants de Noël (paroles fournies). Entrée : 8 €, gratuit pour les moins de 18 ans. Infos : Patrick Lebas (président) au 06.19.33.35.20. Plus d'infos : ensemblevocalsaintyrieix.wordpress.com/ ■



**Visite du club de basket « CSP »**  
à l'EHPAD « Les Terrasses »

**LADIGNAC-LE-LONG.** **Rando brunch à Ladignac-le-Long.** Mercredi 10 août, de 9 h 30 à 15 heures, une « Rando brunch » (à partir de 7 ans) est co-organisée par le service municipal arédien Jeunesse et Sport et l'office de tourisme intercommunal du pays de Saint-Yrieix, à Ladignac-le-Long. Il s'agit d'une randonnée de 12,5 km en campagne avec deux visites de fermes (porcs cul noir et fromages), et trois pauses gourmandes. Prévoir de bonnes chaussures de marche, une casquette, de la crème solaire et une bouteille d'eau. Rendez-vous à 9 h 30 au parking du camping de Ladignac. Tarifs : 12 €/adulte, 6 € pour les enfants de 7 à 12 ans. Infos complémentaires et inscriptions obligatoires auprès de l'OTI au 05.55.08.20.72. ■

**LADIGNAC-LE-LONG** ■ **Une convention tant attendue.** Dernièrement, la quatrième convention de cirque a eu lieu à Ladignac-le-Long. Après une pause forcée de deux ans, l'association Limouzirk a accueilli environ 300 visiteurs, curieux et amateurs. « C'était



**JONGLERIE.** 300 personnes étaient au rendez-vous de la convention.

assez attendu, déclare une bénévole de l'association. C'est la convention de jonglerie la plus importante de France et on accueille des passionnés des quatre coins du pays ». L'équipe organisatrice s'est réduite mais a tenu à proposer des ateliers pendant ces trois jours pour les enfants, ainsi qu'une scène ouverte et les jeux de la jongle pour clôturer la convention. Un spectacle en plein air a été présenté dans les jardins de la maison de retraite de la commune. Pour la première fois, une troupe d'enfants échassiers, Les petits géants, issue de la compagnie Circadiem d'Oradour-sur-Glane, s'est jointe à la traditionnelle parade. « L'ambiance est conviviale, bon enfant, témoigne un participant. On se retourne chaque fois avec plaisir et on peut découvrir de nouvelles disciplines, et il y en a pour tous les âges ». De nouveaux adeptes se sont rendus à la convention cette année, avant d'en accueillir d'autres lors de la prochaine édition. ■

**LADIGNAC-LE-LONG**

**Tous fa**

Pendant les vacances d'août, les ainés de l'EHPAD et les enfants de l'ASLH ont reçu visite de trois jeunes basketteurs du Limoges CSP.

Les « business de pers » (commercial) du CSP, Mohamad Diafara et Amaïs Bes, ont proposé à l'EHPAD de Limoges une rencontre entre jeunes basketteurs et résidents. Le directeur de l'EHPAD, Omar Diafara, a décidé d'en faire profiter les enfants de l'ASLH.

« S'ouvrir vers l'extérieur et la population »

« Cette visite s'inscrit dans notre démarche d'ouverture vers l'extérieur et la population. Nous avons pu échanger avec les jeunes. Certains résidents ont connu les joueurs du CSP depuis leur époque et cela leur a fait plaisir d'en parler et rencontrer la nouvelle génération. Dans un autre temps, nous avions organisé une rencontre entre les enfants de l'accès et les habitants », explique Omar Diafara.

Remise des



**Téléthon**

**LADIGNAC-LE-LONG.** ■ **« Le jour de la**

**nuit ».** Samedi 15 octobre, l'association d'astronomie de Limoges (Adaes) animera une conférence à partir de 19 h 30 sur la pollution lumineuse à la salle du plan d'eau de Ladignac-le-Long, suivie d'une observation du ciel d'automne avec des télescopes à partir de 21 heures. Avant la conférence, il sera possible de participer à l'installation et la découverte du matériel d'observation. En cas de mauvais temps, une autre conférence sera proposée en remplacement de l'observation, avec des petits ateliers ludiques à destination des enfants et des livres mis à disposition par la médiathèque. Lors de cette soirée, les dessins des enfants de l'école de Ladignac, qui ont travaillé sur la thématique avec le PNR Périgord Limousin, seront exposés. Prévoir des vêtements chauds et confortables pour l'observation. Entrée libre. Informations au 05.55.09.30.02 ou au 05.55.90.59.88. Plus d'infos sur Le jour de la nuit sur [www.jourdelanuit.fr](http://www.jourdelanuit.fr)

**LADIGNAC-LE-LONG**

« La saison des amours » prise



**DONG** ■ Des joueurs du CSP ont visité les ainés et les enfants

**ans des basketteurs !**



**RENCONTRE.** Les jeunes basketteurs du Limoges CSP avec les enfants et les animatrices de l'association.

Les enfants ont pu parler avec les basketteurs et échanger quelques passes. Chacun a reçu un tee-shirt souvenir aux couleurs du CSP, dédicacé par les trois joueurs présents. « Notre volonté est de sortir de Limoges et sa périphérie, et d'aller vers les autres communes, pour des rencontres avec divers publics dont des personnes âgées. Cela me tenait à cœur et je suis content que cette visite ait pu enfin avoir lieu. Le petit plus a été la rencontre avec les enfants de l'accueil de loisirs », a dé-

L'Amicale Laïque

Les dictionnaires offerts aux 15 élèves en CM2



### Le vide-grenier au plan d'eau

**LADIGNAC-LE-LONG.** **Téléthon.** Comme tous les ans, Ladignac-le-Long se mobilise pour le Téléthon. Dimanche 4 décembre, à 10 heures, une randonnée de 7 km sera organisée par l'association de gymnastique volontaire 2G 3L. Départ de la salle des fêtes. Participation libre. À partir de 14 heures, à la salle des fêtes, un spectacle de danses, orchestré par Julie, sera donné par les enfants de la commune. Il sera suivi d'extraits musicaux joués à la guitare par Guillaume. Mais aussi, à la salle des fêtes : tombola, boutique Téléthon, point dons, gâteaux et buvette. Infos auprès de Julie au 06.36.37.44.02. ■



## LADIGNAC-LE-LONG

PARENTS D'ÉLÈVES ■ Marché de Noël

Ce vendredi 9 décembre à partir de 18 heures, l'association de parents d'élèves ladignacoise Au bonheur des bambins organise un marché de Noël à la salle des fêtes. Les visiteurs trouveront de nombreux exposants, une vente des créations des enfants de l'école et de sapins de Noël (sur commande), des animations, une tombola, une buvette et des food trucks.

Renseignements et commande des sapins auprès de Mylène au 06.70.53.05.50 ou Caroline au 06.20.89.61.51.

#### LADIGNAC-LE-LONG

**CONFÉRENCE** ■ Les produits de la ruche et

**CONFERENCE** ■ Les produits de la nature pour la santé. Samedi 21 mai, à 20 heures, à la salle du plan d'eau de Ladignac-le-Long, une conférence sur les produits de la ruche en santé humaine sera animée par Françoise Sauvager, pharmacienne retraitée, ancienne enseignante-chercheuse en microbiologie à la faculté de pharmacie de Rennes et spécialiste des propriétés curatives de la propolis.

Les principaux produits de la ruche utilisés par l'homme sont le miel, la propolis (résine récoltée par l'abeille sur les bourgeons des arbres), le pollen, la gelée royale, le venin et la cire d'abeille. La spécialiste décrira

le mode de récolte de tous ces produits par l'abeille et par l'homme, puis les principaux constituants à vertu thérapeutique et leurs propriétés, et enfin leur utilisation en médecine humaine, en précisant pour chacun, les modes d'administration et les contre-indications éventuelles.

**Informations et billetterie : mediatheque@ladignac-le-long.fr ou au 05.55.90.59.88 ou OTI du Pays de Saint-Yrieix, 05.55.08.20.72. Entrée : 5 €, gratuit pour les - de 12 ans.**

**Amicale laïque.** L'assemblée générale de l'Amicale laïque de Ladignac-le-Long aura lieu vendredi 20 mai, à 18 heures, à la petite salle



## Atelier sur les champignons



**LADIGNAC-LE-LONG.** Club Amitié et Loisirs 3<sup>e</sup> âge. Le club Amitié et Loisirs 3<sup>e</sup> âge de Ladignac-le-Long se réunira le jeudi 1<sup>er</sup> décembre, à 14 h 30, à la maison du 3<sup>e</sup> âge, place de l'Eglise. Comme à chaque réunion, il sera possible de jouer (cartes, jeux de société), de chanter, de consulter la bibliothèque ou de lire à la maison, etc. Comme chaque année depuis 45 ans, le goûter sera celui de Noël, avec ses bûches et ses boissons chaudes ou froides. ■

# Vie pratique

## LA GESTION DES DÉCHETS VERTS

- Il est interdit de brûler des déchets verts (végétaux secs ou humides) chez les particuliers, que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre. Les déchets végétaux de jardinage sont considérés comme des déchets ménagers. Ils peuvent donc être déposés gratuitement à la déchetterie. Il est aussi possible de les utiliser en paillage ou en compost. La personne qui brûle des déchets verts peut avoir à payer une amende de 450 maximum. Si vous êtes incommodés par les odeurs, vous pouvez par ailleurs engager la responsabilité de votre voisin pour nuisances olfactives.

- Le brûlage des déchets verts n'est pas formellement interdit s'ils sont issus de l'entretien de l'exploitation agricole.

Nous allons devoir continuer à vous habituer à la présence d'herbe dans nos rues. Celà nous concerne tous, le désherbage devant votre porte doit être complémentaire des passages des services techniques. Avec vous et les agents municipaux notre village restera agréable au quotidien.



## MAÎTRISER SON ÉNERGIE, C'EST FAIRE DES ÉCONOMIES

Alors que la rénovation énergétique des bâtiments est l'un des axes prioritaires du plan France Relance, le Ministère de la transition écologique et l'ADEME lancent un nouveau volet de leur campagne FAIRE (Faciliter, Accompagner et Informer pour la Rénovation Énergétique), d'une part pour inciter les Français à mieux suivre leurs consommations d'énergie, et réaliser ainsi des économies et, d'autre part, pour les encourager à s'engager dans les travaux de rénovation énergétique nécessaires.

En France, le secteur du bâtiment est le plus fort consommateur d'énergie : les bâtiments sont responsables d'environ 45% de nos consommations d'énergie et de plus du quart de nos émissions de gaz à effet de serre, dont environ 2/3 sont issus du secteur résidentiel.

Indissociable de la rénovation énergétique des bâtiments, la maîtrise des consommations d'énergie au sein des foyers est un des principaux leviers pour réduire l'impact du secteur résidentiel. Se préoccuper de sa consommation d'énergie, que ce soit pour le chauffage, l'eau chaude ou l'électricité, est le premier pas vers la maîtrise de ses consommations. Piloter plus généralement ses consommations d'énergie chez soi, via des outils et des applications par exemple, permet de faire baisser sa facture d'énergie tout en conservant le confort du logement.

La nouvelle campagne de sensibilisation « FAIRE TOUT POUR MA RENOV », accompagnée par l'ensemble des acteurs de la filière (gestionnaires de réseaux, fournisseurs d'énergie, etc...), met ainsi l'accent sur deux pratiques à adopter par les ménages afin de mieux maîtriser leurs consommations d'énergie :

- Installer et utiliser des équipements de programmation par intermittence des systèmes de chauffage (thermostats performants).

- Suivre et analyser ses dépenses d'énergie grâce aux outils proposés par les fournisseurs d'énergie ou autres solutions de pilotage.

Enfin, il s'agira également de sensibiliser les ménages à leur consommation d'électricité et aux éco-gestes.

### Pour en savoir plus :

► Guide « Le nouveau compteur d'électricité »  
<https://www.ademe.fr/nouveau-compteur-delectricite>

► Guide « Le nouveau compteur de gaz »  
<https://www.ademe.fr/nouveau-compteur-gaz>

► Infographie « Dépenses d'énergie : comment garder le contrôle ? »  
<https://particuliers.ademe.fr/maison/economies-denergie/20-solutions-pour-reduire-sa-consommation-delectricite>

## LA CHÂTAIGNERAIE LIMOUSINE

- Entre 2019 et 2022, Ladignac-le-Long a participé au projet de coopération inter-territoriale "Fenêtre sur bourg" qui s'inscrit dans le cadre du programme LEADER et qui porte sur la revitalisation des bourgs, centres-bourgs et des centres-villes en lien avec 4 autres territoires LEADER Français : le pays de Gâtine, la vallée du Lot, le groupement d'action local Forez et le Parc du Morvan. Il s'agit de participer à plusieurs séminaires afin d'ouvrir la réflexion et les débats sur l'avenir des centres-bourgs, de donner des projets et des méthodes sur leur revitalisation.

- En partenariat avec la Châtaigneraie Limousine, la commune de Ladignac s'est engagée dans un schéma diagnostic en roulant à vélo. L'objectif de cette action est d'inciter les communes volontaires à prendre en compte les déplacements à vélo dans le centre et la périphérie du bourg.

Une sortie à vélo sur un parcours de 8 kms a été effectuée par M. Le Maire et des élus, ainsi que M. Christophe LAMBERT (référent de la Châtaigneraie Limousine) et des usagers, pour recueillir en retour les avis des participants, et afin de réaliser un état des lieux des infrastructures pour favoriser la pratique des déplacements à vélo à Ladignac. Pour plus de précisions, les documents sont à votre disposition à la mairie.



Le bilan qui en a été fait décrit une expérience intéressante et une meilleure appréhension de la diversité des situations rencontrées, en identifiant les problèmes qui ont pu se présenter en faveur des cyclistes :

- dangerosité sur la RD Châlus / St Yrieix la Perche (vitesses et flux de véhicules en particulier les camions ).

- manque de stationnement et de signalétique.

- volonté de réfléchir à une station vélo autonome avec borne de recharge, pompage et kit de réparation.

## AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE

Les apprentis majeurs peuvent bénéficier d'une aide d'Etat de 500 euros pour financer leur permis de conduire.

- Pensez à utiliser votre **compte personnel de formation (CPF)** pour financer l'examen du permis de conduire (code et leçons de conduite).
- Le « permis à un euro par jour » : c'est la possibilité d'étaler, sans aucun frais supplémentaire, le paiement de la formation au permis de conduire. Ce dispositif permet aux jeunes de 15 à 25 ans, selon certaines conditions, de lisser le coût de la formation à la catégorie A et B du permis de conduire à raison d'un euro par jour. Il s'agit d'un prêt à taux zéro dont les intérêts sont pris en charge par l'Etat.

• Pôle emploi peut – sous réserve de remplir certaines conditions d'inscription et de ressources – accompagner des demandeurs d'emploi pour aider à l'obtention du permis de conduire avec une aide de 1 200 € maximum. Sollicitez votre conseiller Pôle emploi qui remplira un formulaire préalablement à l'inscription en auto-école.

• Les missions locales vous informent sur les transports locaux et les tarifs jeunes dont vous pouvez bénéficier. Elles vous accompagnent aussi pour obtenir le permis B ou vous former à la conduite accompagnée, en obtenant des financements complémentaires. **Contactez la mission locale proche de chez vous** pour vous renseigner sur les aides à la mobilité.

• Il est aussi possible de bénéficier d'une prise en charge des frais liés à l'obtention du permis notamment dans le cadre d'aides régionales ou départementales. Renseignez-vous auprès du Conseil Régional ou du Conseil Départemental de votre territoire.

• Handicap et permis de conduire : les personnes qui souffrent d'un handicap peuvent bénéficier d'une aide financière attribuée par l'**Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (Agefiph)**. Vous pouvez également vous renseigner auprès de la **Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)** de votre territoire.



## RECENSEMENT CITOYEN DÈS 16 ANS

Si vous êtes né Français, vous devez faire votre recensement citoyen **à compter de votre 16<sup>e</sup> anniversaire** et jusqu'à la fin du 3<sup>e</sup> mois qui suit. Si vous n'avez pas fait votre recensement citoyen dans ce délai, vous pouvez régulariser votre situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

Vous devez faire votre recensement à la mairie de la commune de votre domicile avec les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour
- Justificatif de domicile

Ou télécharger le formulaire sur le site internet des services-publics.fr

Votre recensement effectué, la mairie vous remet votre **attestation de recensement**.

## ATELIERS ASEPT LIMOUSIN

(Association de Santé d'Education et de Prévention sur les Territoires)

L'ASEPT a proposé un atelier « Mémoire-PEPS EUREKA » sur la commune et a conduit les participants à prendre conscience que le fonctionnement de la mémoire est lié à de nombreux facteurs. Les connaissances acquises et les exercices pratiqués au cours des ateliers permettent d'agir sur ces facteurs au quotidien.

L'atelier a eu lieu les lundis de 14h à 16h du 12 septembre au 28 novembre 2022 à la maison des aînés.

Il y avait 12 personnes qui ont bénéficié de ces ateliers, au tarif de 20 euros par personnes pris en charge par la commune pour les habitants de la commune.

## SYDED, POUR VOUS AIDER À ORGANISER UN ÉCO-ÉVÈNEMENT...

Si vous effectuez des manifestations publiques ou privées sur la commune de Ladignac le long, vous devez vous adresser au SYDED pour récupérer des containers et des affiches de tris, afin de laisser un environnement propre.

Vous devez organiser le tri sélectif des déchets durant votre manifestation et en informer tous les participants.

La mairie rappelle que ce n'est pas aux employés municipaux de trier les détritus à la fin des manifestations !

Contact : SYDED  
59, rue de la Filature - 87350 Panazol  
Tél. : 05 55 12 12 87 - Site : [www.syded87.org](http://www.syded87.org)  
Du lundi au vendredi de 8h à 12h et 13h30 à 17h30



# Vie pratique



## «Ma facture de déchets augmente : pourquoi ?»

En réponse à l'Association de défense des usagers du service public 87, et pour mieux comprendre le contexte et les coûts de la gestion des déchets

Les usagers du territoire SYDED, comme partout en France, payent aujourd'hui plus cher pour le Service Public de Gestion des Déchets (SPGD), ce qui suscite incompréhension et questionnements de la part de certains habitants du territoire.

Il est cependant essentiel de rappeler que cette situation **n'est pas la conséquence des difficultés financières du SYDED ou de ses adhérents**, mais celle d'un contexte économique difficile que subissent également les collectivités et qui se traduit par des problématiques très concrètes :

- **des prestataires en situation de quasi-monopole pratiquant des tarifs arbitraires ;**
- **une augmentation substantielle de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes ;**
- **hausse des coûts des énergies très fortement accentuée ces derniers mois ;**
- **la baisse des recettes sur la vente de matières.**

À cela s'ajoute une production de déchets, notamment en déchèteries, toujours plus importante.

Pour faire face, le SYDED et ses adhérents se mobilisent et agissent depuis plusieurs années, pour endiguer la hausse et maîtriser les coûts autant que possible. **En complément des nombreuses mesures déjà prises, d'actions de prévention renforcées, le syndicat départemental, soutenu par ses adhérents, a entamé depuis 2021 une réflexion pour une orientation stratégique et un positionnement nouveau en faveur de l'économie circulaire, afin de passer notamment d'une gestion des déchets à une gestion des ressources.**

C'est l'essence du projet de territoire **SYDED 2035**, qui entend rendre chacun acteur du changement sur son territoire pour réduire à la source les déchets.

Retrouvez des informations détaillées dans le dossier de presse disponible sur le site internet du SYDED : <https://www.syded87.org> (rubrique «Documents», «Communiqués de presse» puis «Dossier de presse - Augmentation des coûts»)

### LES ACTEURS ET LEURS RÔLES

#### 2 acteurs majeurs du SPGD

Le SYDED

##### Les 11 com'com (ou SICTOM)

- gestion de la collecte des Ordures Ménagères résiduelles (OMr),
- facturation aux usagers en TEOM ou REOM

adhèrent au SYDED



- traitement des OMr,
- collecte et traitement des recyclables\*,
- gestion des 25 déchèteries,
- exploitation d'alvèol (en DSP),
- missions de prévention

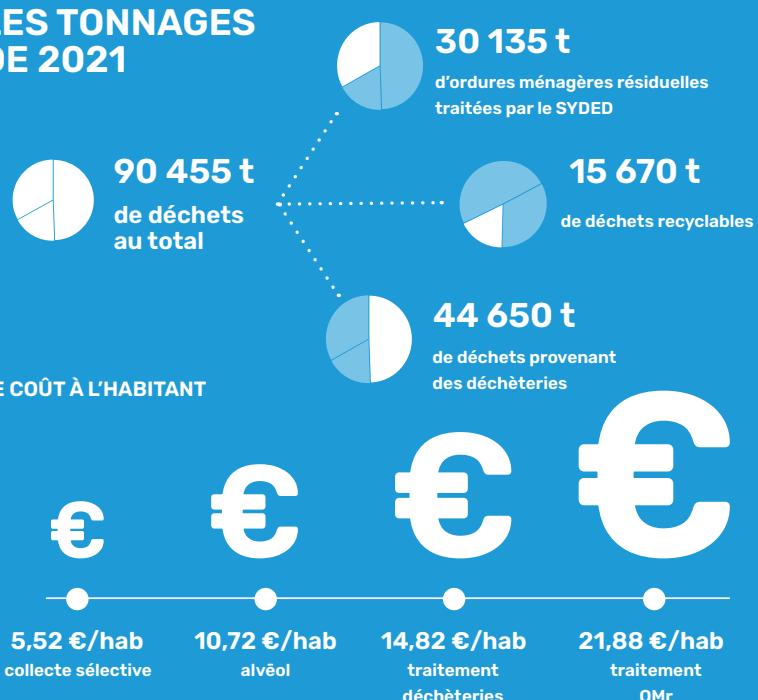
\* les communes sont également partenaires du SYDED pour l'implantation et le nettoyage des écopoints

## LES COÛTS DES PRESTATAIRES DE SERVICES EN HAUSSE, ET LES RECETTES EN BAISSE

**65 %** d'augmentation du marché pour l'enlèvement et la rotation des bennes de déchèteries en 6 ans, soit près de 420 000 €

**35,9 %** d'augmentation des charges à caractère générale (prestations, transport, taxes) en 10 ans, soit +3,3 millions d'€

### LES TONNAGES DE 2021



### LES SOLUTIONS

#### CÔTÉ SYDED

**437 000 €** économisés en 2020 après le changement de prestataire pour la collecte des écopoints malgré des tonnages en hausse

**210 000 €** d'économies estimées par la reprise en régie du transport

**458 000 €** d'économie pour le traitement des déchets recyclables

#### CÔTÉ COM'COM

**3** collectivités sont passées en tarification incitative

**2** collectivités de plus y seront en 2023

**2** autres collectivités envisagent d'y passer très prochainement

### LA TRAJECTOIRE D'EVOLUTION DE LA TGAP

#### 2021

14€/tonne pour l'incinération  
30€/tonne pour l'enfouissement  
**770 000 € au total pour le SYDED**

#### 2022

14€/tonne pour l'incinération  
40€/tonne pour l'enfouissement

#### 2023

17€/tonne pour l'incinération  
51€/tonne pour l'enfouissement

#### 2024

20€/tonne pour l'incinération  
58€/tonne pour l'enfouissement

#### 2025

25€/tonne pour l'incinération  
65€/tonne pour l'enfouissement

**1,5 millions d'€, soit 100% d'augmentation au total pour le SYDED**  
si rien n'est fait pour diminuer les quantités de déchets

# Vie pratique



RÉGION  
**Nouvelle-Aquitaine**

## Inscription sur liste électorale pour les jeunes de 18 ans

L'inscription sur les listes électorales est une démarche gratuite. Elle peut se faire en ligne ou auprès des services de la mairie de votre résidence.

Pour participer à un vote dans l'année vous devez obligatoirement vous inscrire avant le 6<sup>e</sup> vendredi qui précède le premier tour d'une élection.



## Chèque livre de 20 euros

Pour favoriser le plaisir de lire, la Région Nouvelle-Aquitaine attribue 20 euros sous la forme d'un E-coupon aux lycéens et apprentis de son territoire. Il permet d'acheter tout type de livre auprès des librairies partenaires. Vous êtes lycéen ou apprenti ? N'hésitez pas et demandez votre chèque-livre dès maintenant sur le site [jeunes.nouvelle-aquitaine.fr](http://jeunes.nouvelle-aquitaine.fr) avant le 31 mai 2023.

## AGA - Action Gérontologique Arédiennne

Plusieurs services auxquels peuvent avoir recours les personnes âgées de plus de 60 ans ayant choisi de se faire aider pour rester à leur domicile ou ayant provisoirement besoin d'aide au retour d'une hospitalisation. On peut recourir :

- Au service de soins infirmiers à domicile SSIAD, qui, en coordination avec les infirmières libérales, peut assurer les soins de nursing de 62 personnes sur notre territoire d'intervention ; cette année 4 personnes de Ladignac ont fait appel à ce service.
- Au service de l'équipe spécialisée Alzheimer (ESA) qui peut intervenir en début de pathologie, pour améliorer l'autonomie des personnes et pour prodiguer des conseils aux aidants.
- Au service de livraison de repas cuisinés par les cuisiniers du Centre Hospitalier J. Boutard, avec des repas en relation avec les régimes des personnes servies (choix possible de 4 régimes), préparés et livrés par le personnel de l'association tous les jours de la semaine et quel que soit l'éloignement ; en 2022, 27 personnes de la commune ont reçu 4 205 repas.
- Au service mandataire qui prend en charge les obligations inhérentes à la personne âgée employeur d'une aide à domicile ou d'une assistante de vie (recrutement, contrat de travail, déclarations sociales, bulletins de salaire...) ; en 2022, 14 personnes de Ladignac ont bénéficié de ce service.

Chaque commune (Coussac-Bonneval, Glandon, Ladignac-le-Long, Le Chalard, La Meyze, La Roche l'Abeille, Saint-Yrieix) est représentée au sein du Conseil d'Administration de l'association, M. le Maire Pierre Millet-Lacombe et M<sup>me</sup> Marie LORIN y siègent pour Ladignac-le-Long. L'association compte 35 salariés et son budget s'élève à **1,6 millions d'euros**.

Ce budget est couvert par l'Agence Régionale de Santé , le secteur marchand (les repas et le service mandataire), le Conseil départemental et les aides des communes dont celle de Ladignac, indispensables au bon fonctionnement des services.

ACTION GÉRONTLOGIQUE ARÉDIENNE  
16 avenue du Général-de-Gaulle - 87500 Saint Yrieix  
Tél. : 05 55 08 20 31 - Site : [www.ag-a-styrieix.fr](http://www.ag-a-styrieix.fr)



## Le RAM : Relais des Assistantes Maternelles

Communauté de Communes du Pays de Saint-Yrieix

- Responsable et Animatrice : Magali BARRY

Tél. : 05 55 75 92 26

E-mail : [ram@communaute-saint-rieix.fr](mailto:ram@communaute-saint-rieix.fr)

Provisoirement déplacé au 1 rue de la piscine, 87500 Saint-Yrieix-la-Perche, dû aux travaux d'agrandissement effectués à la crèche "Pomme de Reinette".

## L'école du Puy sort de l'oubli

Depuis quelques mois, grâce à un couple de passionnés et avec l'aide de nombreux bénévoles, l'Ecole du Puy reprend vie. Cette ancienne école située au lieu-dit Lyonneix deviendra un local de rencontres et de vie communautaire. Si vous avez été scolarisés à l'Ecole du Puy, vous pouvez témoigner et évoquer vos anecdotes et souvenirs en appelant Frédérique au 06 08 55 00 63. N'hésitez pas !





**Pour tout renseignement dans vos démarches, vous pouvez contacter l'agent d'accueil :**  
 lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, mercredi de 9h à 12h.  
 Tél. 05 55 08 88 76  
 Email : [pays-de-saint-yrieix@france-services.gouv.fr](mailto:pays-de-saint-yrieix@france-services.gouv.fr)  
 Rue du 8 Mai 1945 - BP 28 - 87500 Saint-Yrieix-la-Perche

Ci-dessous permanences des partenaires « France services » à Saint-Yrieix-la-Perche :

PARTENAIRES		PARTENAIRES	
	Le jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h15 à 16h15 sans rendez-vous - Contact 32 30		Permanence le 2ème mardi du mois de 9h à 12h et de 13h à 16h - Contact au 05.55.75.05.72 ou 05.55.08.24.30
	Visioconférence sur rendez-vous au 09.71.10.39.60 aux horaires de la Maison France Services		Permanence le 1er lundi du mois de 14h15 à 17h sur RDV - Contact au 05.55.08.88.76
	Bureau de Saint-Yrieix - 2 avenue du Dr Lemoyne - Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h		Permanence le 1er lundi du mois de 9h à 12h30 - Contact au 05.55.58.27.27
	Possibilité de rendez-vous téléphonique ou visioconférence		Permanence le 2ème mardi du mois de 14h à 16h - Contact au 05.55.45.15.51
	Mardi 9h/12h30 et 14h à 16h30 (RDV) + 2ème mercredi 9h/12h30 (RDV) + vendredi 9h/12h30 et 14h/16h30 - Maison du Département - 16 bis rue du Châtaignier - Saint-Yrieix		Permanence les vendredis de 13h30 à 16h30 sur RDV - Contact au 06.13.27.60.67
	Agence de Saint-Yrieix rue du 8 mai 1945 87500 Saint-Yrieix-la-Perche		Armée de Terre - Permanence les jeudis de 10h à 12h sur RDV - Contact au 05.55.34.84.00
Agence Nationale des Titres Sécurisés	Accompagnement dans les démarches, dépôt et suivi de dossier		DIRRECTE - Permanence le 3ème mardi du mois de 9h à 12h sur RDV Contact au 05.55.11.66.00
	Orientation vers le partenaire Tel: 05.87.19.35.94 Mail: cdad-haute-vienne@justice.fr		Point Budget - Permanence le 3ème vendredi du mois de 9h30 à 11h30 sur RDV - Contact au 05.55.10.53.60
	Permanences lundi et mardi de 9h à 12h uniquement sur RDV au 36 46 - Point d'accès informatique du lundi au vendredi de 9h à 17h		Marine Nationale - Permanence le 4ème mercredi du mois de 13h30 à 15h30 sur RDV - Contact au 05.19.31.03.26
	Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h, vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 16h. Contact au 05.55.08.27.98		Permanence le 3ème mercredi du mois de 9h à 12h sur RDV - Contact au 05.55.14.88.42
	Lundi 14h/16h (une fois par quinzaine en accueil), mercredi 13h/17h30 (RDV), jeudi 14h/16h (une fois par quinzaine - RDV), vendredi de 9h à 12h (RDV). Contact au 05.87.50.46.00		
	Point d'accès aux droits : 2ème lundi du mois de 14h à 17h sur RDV - Contact au 05.55.33.86.00		
	Mon conseil en évolution professionnelle : les lundis (semaines paires) de 14h à 17h sur RDV - Contact au 05.55.33.86.00		
	Permanence juridique gratuite le 3ème mardi du mois de 14h à 17h sur RDV - Contact au 05.56.45.25.21		

## Camping de Bel-Air de Ladignac-le-Long

### Le mot de Madeline Van Nus Hamelink

La saison touristique de 2022 s'est bien passée. La demande d'hébergement dans les mobil-homes est encore plus forte que dans les années précédentes. Les locataires sont divers. Nombreux sont les touristes qui font une halte de quelques jours à Ladignac. Il y a également des travailleurs qui logent dans un mobil-home pendant leur déplacement dans la région. Et bien-sûr il ne faut pas oublier les personnes qui visitent des amis ou de la famille à Ladignac. Le nombre de camping caristes était légèrement à la baisse. Notamment dû au prix du gazole pendant cet été. Les avis publiés sur le web montrent que les plus appréciés sont le personnel, le calme, la verdure et la propreté. Le camping est un travail coordonné entre la commune et les gestionnaires. Ensemble nous étudions comment préserver l'avenir, de ce bel et accueillant endroit.

En Décembre 2022, au conseil municipal a été voté une nouvelle commission « tourisme », les membres faisant parties de celle-ci sont : M<sup>me</sup> Madeline VAN NUS, gérante du camping et les élus : M<sup>me</sup> Séverine BARBAUD-RATEL et M.Daniel QUEYRAUD, afin de travailler ensemble pour la survie du camping avec le soutien de M. BURGUION, Directeur de L'Office du Tourisme du Pays de Saint-Yrieix.



# Les acteurs de la commune s'expriment

## Mot de l'Ecole

Directrice : Laure JEAN

Bonjour à Tous ,

Cette année encore, notre école se porte bien et a vu l'arrivée de 21 élèves en petite section ! Un record pour notre école !

Nous reprenons comme l'ensemble de la société une vie sociale tournée vers l'extérieur. Nous aurons la chance de participer à des rencontres organisées par l'USEP et de nous rendre à Saint-Yrieix pour assister à des spectacles au centre Fabrègue.

Cette réouverture vers l'extérieur nous permet également de démarrer notre partenariat avec la médiathèque. Chaque classe s'y rend une fois par période afin d'emprunter des livres et d'écouter une histoire. Merci à Séverine et Elisabeth de nous accueillir, toujours avec le sourire !

La classe de CM1-CM2 s'est lancée dans un projet avec le SYDED. Ils organisent une grande collecte de jouets. S'ils récoltent suffisamment de jouets, ils auront la

chance d'assister à un spectacle proposé par le SYDED.

Un drôle d'animal est aussi venu nous rendre visite. Il s'agit de Loup, célèbre personnage d'album a pris ses quartiers dans notre école durant quelques semaines... il a fait de nombreuses bêtises mais il a quand même travaillé avec nous !

Nous avons encore cette année l'aide précieuse au quotidien de tout le personnel communal sans qui l'école ne pourrait pas offrir à nos élèves les meilleures conditions d'accueil, qu'ils en soient remerciés. Merci également à la mairie pour la réfection des sols dans la partie la plus ancienne de l'école. De même la municipalité a offert un spectacle pour Noël le 8 décembre aux enfants de l'école. Ce spectacle intitulé « Chiffon (et ses moutons) » était présenté par Association Les Involtes. Les enfants ont beaucoup aimé ce spectacle.

Le repas de Noël a été offert aux enfants par la municipalité le vendredi 16 décembre.

Au nom des enseignants et des élèves nous vous remercions tous très chaleureusement !



## Animation avec la participation des résidents



Nous avons eu le plaisir de remettre la médaille du travail à des agents de l'EHPAD, « Catherine PETIT et Véronique DOUDET ». Un moment d'émotion et de partage.



Sortie dans les bois



## Mot de l'Ehpad

Directeur : M. Omar DIAWARA

L'année 2022 marque un retour progressif à la vie normale pour nos résidents. La vie au sein de l'EHPAD est redevenue festive avec un retour effectif des grandes animations mensuelles ainsi que la possibilité d'effectuer à nouveau des sorties et promenades.

### Le résident acteur de sa vie

Les résidents accueillent toujours avec grand plaisir les enfants du centre de loisirs de Ladignac.

La première commission d'admission des nouveaux résidents est installée en 2022. Son objectif principal est d'étudier, en équipe pluridisciplinaire, les demandes d'admission sur la base de critères objectifs.

Dans le but d'allier soin et animation, nous avons accueilli les animaux de la ferme Sapharey dans le cadre d'une période de test de la zoothérapie.

Au regard du résultat très positif, l'intervention est renouvelée.



Une matinée au plan d'eau



Inauguration de la salle Jean Marie ROSIER (Ancien Maire de Ladignac-le-Long, initiateur du projet de l'EHPAD) en présence de la famille et de M. le Maire, M. le Directeur, les membres du CCAS, des élus, et des agents.

# Les acteurs de la commune s'expriment

## Mot de la Médiathèque

Référente : M<sup>me</sup> Elisabeth JALABER

### Les rendez-vous incontournables :

- Les cours de peinture : 2 sessions, la première de janvier à mars et la seconde d'octobre à décembre.
- Les cours d'anglais et de français qui ont eu lieu tout au long de l'année.
- Les rencontres du numérique avec Pierre GAROT 1 fois par mois, de mars à juin puis de septembre à décembre.

### Les animations :

- En mars, nous nous sommes une fois encore associés à l'école dans le cadre de la manifestation bi-annuelle «la grande lessive» (exposition de dessins en plein air place du 14 juillet).

- Le festival « Au Bout du Conte » en juin avec un conteur breton et des histoires de lutins et de korrigans qui est intervenu pour un atelier à l'école puis un spectacle public à la salle des fêtes.

- En 2022, les abeilles ont été à l'honneur à la médiathèque au mois d'avril : un atelier pour les enfants « la vie des abeilles domestiques » avec une apicultrice, suivi en mai par une conférence présentée par une spécialiste sur les produits de la ruche en santé.

- En octobre, la désormais rituelle journée champignons avec la société mycologique de Limoges.

- Un atelier découverte de «l'art des marionnettes», animé par Marius MANDIN avec un petit spectacle en fin de session à la médiathèque.

- Une après-midi découverte de la robotique en partenariat avec la Ligue de l'enseignement au cours de laquelle les enfants ont pu s'initier à la programmation.

### La rencontre avec des auteurs

- Rencontre-lecture des œuvres de J-M PAROUTAUD auteur Limougeaud, en partenariat avec l'association Méliscènes



## Mot du Centre de Loisirs

Directeur : M. Georges Eric MARTIN

Le centre de loisirs s'est fixé comme priorité d'accueillir des enfants scolarisés (de 3 à 12 ans), dans les meilleures conditions afin de leur donner la possibilité, de vivre des nouvelles expériences à leur rythme, à travers des activités ludiques et culturelles, préparées par l'équipe d'animation et/ou avec des intervenants extérieurs, en organisant des activités dans le centre de loisirs ou lors de sorties/visites ateliers, musée, ferme pédagogique ou plus naturellement en forêt.



L'équipe d'animation travaille en étroite collaboration avec l'équipe enseignante pour une meilleure cohérence éducative, sur nos différents temps respectifs.

Sur l'année, nous souhaitons également partager des moments forts avec l'EHPAD, la ludothèque, l'école de la pêche de Ladignac, l'association au bonheur des bambins (ABDB), les commerces proches et autres associations.

Nous favorisons le savoir vivre et le savoir être. Le but étant de les préparer, à notre échelle, à devenir des adultes de demain.

# La vie associative à l'honneur

## ACCA

Président : M. Robert JEAN  
2, Chante Caille  
87700 SAINT-MARTIN-LE-VIEUX  
Tél. : 06 45 65 61 74

## AMITIE ET LOISIRS Association 3<sup>e</sup> âge

Présidente : M<sup>me</sup> Marie Thérèse MAZIERE  
Contact : Jean-Jacques MAZIERE  
12, route de Laugère  
87500 LADIGNAC-LE-LONG  
Tél. : 05 55 09 32 42 - 06 67 66 36 43  
mail : maziere.jeanjacques@wanadoo.fr  
  
Réunions : 1<sup>er</sup> jeudi du mois à la maison des aînés, place de l'église, jeux, goûters, chants, bibliothèque  
Repas : 11/03/23, 22/04/2023, 21/10 et 25/11  
Loto : 25/06 et 24/09  
4 randonnées pédestres et un voyage (dates et lieux non déterminés).

## CLUB DE GYM / AGV 2G3L

Présidente : M<sup>me</sup> Ginette MAGNE  
14, route du Moulin de la Ribiére  
87500 LADIGNAC-LE-LONG  
Tél. : 06 88 54 33 44  
Entraînements hebdomadaires : salle du plan d'eau, hors vacances scolaires  
- lundi de 20h jusqu'à 21h, gym tonique avec Nathalie  
- jeudi de 14h15 jusqu'à 15h15, gym avec Tylia

## FOOTBALL CLUB PAYS ARÉDIEN

Site : <https://elsy.footeo.com/>  
Réseaux :  
<https://www.facebook.com/FCPA87>  
<https://www.instagram.com/footballclubpaysaredien>  
Présidents :  
Yves MORAND et Serge VERCHER ROSELLO  
Contact : Eliane SAZERAT  
3, rue Jules Ferry  
87500 LADIGNAC-LE-LONG  
Tél. : 06 81 99 47 78  
mail : eliane.sazerat@orange.fr  
Réunion du bureau et des dirigeants le 1<sup>er</sup> jeudi du mois.  
Entraînements : mardi et vendredi à 19h15  
Matchs : samedis et dimanches après-midi

## PÊCHE

Président : M. Benjamin LEBLOIS  
51, rue Pierre et Marie Curie  
87500 LADIGNAC-LE-LONG  
Tél. : 06 76 97 50 85  
APN (Ateliers Pêche Nature) :  
les samedis : 03/06, 10/06, 17/06, 24/06,  
01/07, 08/07  
Fête de la pêche le dimanche 09/07

## ABDB AU BONHEUR DES BAMBINS

Nous essayons au maximum de proposer des activités pour les enfants de l'école, nous remercions la mairie ainsi que toute l'équipe communale pour leur aide et le prêt de la salle des fêtes pour nos animations. Le marché de Noël a été un succès et nous espérons pouvoir le renouveler l'année prochaine en améliorant certaines choses. Donc merci beaucoup et merci aux habitants qui se sont investis aussi bien pour le défilé d'halloween que pour le marché de Noël et la vente de sapins. Cordialement.

de chocolat, ainsi qu'un coffret de gâteaux aux résidents de l'EHPAD. Afin de pouvoir continuer d'offrir tous ces cadeaux, nous organisons différentes manifestations et sommes toujours à la recherche de bénévoles. Nous profitons du journal pour lancer cet appel.

Parlons de 2023. Les dates de nos manifestations sont arrêtées au dimanche 16 Juillet 2023 pour le vide grenier qui se tiendra sur le terrain du plan d'eau et au dimanche 29 Octobre pour le loto qui se déroulera dans la salle des fêtes de Ladignac.

## AMITIÉ ET LOISIRS

Association 3<sup>e</sup> âge

Après deux ans de situation sanitaire difficile, amitié et loisirs, continue à proposer à ses adhérents (97 en 2022) des réunions mensuelles avec goûter, jeux, chants, etc., repas, randonnées pédestres, voyage d'une journée et lotos, activités que nous pratiquons toujours avec la même envie, joie et bonheur. AMITIE ET LOISIRS vous souhaite une excellente année 2023.

## TELETHON

Après une journée riche en émotion et remplie de bonne humeur, c'est un montant de 2609,20 euros que nous reversons à l'AFM Téléthon. Un grand merci à tous, pour votre investissement et votre générosité lors de cette journée.

M<sup>me</sup> Julie SAUVAGNAC

## AMICALE LAÏQUE

Bonjour à tous,

Comme chaque année, le vide grenier de l'Amicale Laïque est très attendu, il s'est déroulé le 17 Juillet 2022.

Ce dernier a rassemblé un peu plus de 90 exposants sous une chaleur étouffante. La mise en place d'un brumisateur fut très rafraîchissante et très appréciée des exposants comme des visiteurs. Nous en profitons pour remercier toutes les personnes bénévoles, le service technique de la commune pour la mise en place des structures. Toutes ces personnes ont permis de faire de cette journée un moment agréable et convivial pour les exposants, les visiteurs ainsi que pour les organisateurs. Nous n'avons malheureusement pas pu effectuer le loto de l'association en 2022, mais nous nous rattraperons en 2023.

L'Amicale a offert 15 dictionnaires aux enfants du CM2 afin de les accompagner vers l'enseignement secondaire. La cérémonie de remise de ces dictionnaires s'est déroulée en présence de Monsieur le Maire, de quelques conseillers municipaux ainsi que les membres du bureau devant le château pour finir par un pot de l'amitié. Nous remercions aussi les parents et les enfants venus car sans leurs présences, cet événement ne pourrait avoir lieu. Pour Noël, nous avons offert aux 90 enfants de l'école de Ladignac un sachet

## FOOTBALL CLUB PAYS ARÉDIEN

La saison 2021-2022 a marqué la renaissance du football en général. Elle a été synonyme de renouveau et d'envol pour notre association. Épaulés par un nombre croissant de partenaires, les municipalités, nos bénévoles ont retrouvé les terrains de façon rassurante et durable. L'école de football a pu voir une croissance des effectifs et le groupe seniors a entamé sa transformation en suivant la politique d'intégration des jeunes.

Le fruit du travail dans l'ombre et la persévérance de nos éducateurs ont pu enfin se concrétiser du point de vue sportif. Une saison à marquer d'une pierre blanche puisqu'outre les succès de nos équipes de jeunes, nous avons pu célébrer ensemble l'accession de notre équipe fanion à la division supérieure.

La saison 2022-2023 qui vient de débuter poursuit sur cette dynamique sur et en dehors des terrains. Le public se fait de plus en plus fidèle. Les familles reviennent au stade. Les anciens, les papas, les mamans, les petits viennent encourager les plus grands. Ces derniers viennent encadrer les jeunes pousses dans leur formation. La famille s'agrandit...

Le club remet également en route tout un programme de manifestations et de festivités, de façon à continuer de contribuer à la vie des communes et au développement du lien social.

Nous ne pouvons terminer ce court article sans rendre hommage à ceux qui nous ont quittés. Ils restent à tout jamais dans nos cœurs. C'est ça aussi une famille...

Pour que vive le monde associatif, pour que vivent nos communes, nos villages, pour que vivent le sport et le football.

## PÊCHE

L'année 2022 vient de s'écouler pour le nouveau bureau de l'AAPPMA, avec des hauts et des bas.

Une animation a été réalisée avec le centre de loisirs de Ladignac-Le-Long grâce à la présence de M. Cédrick PLASSEAU moniteur guide de pêche et des enfants qui ont pu découvrir la technique de la pêche au coup par le biais de jeux. En espérant les avoir fait mordre à l'hameçon et qu'on les retrouvera au bord de l'eau dans les années à venir. Fin avril une catastrophe se produit sur le Ruisseau du Moulin de Feuillade et le Ruisseau Noir suite à une vidange d'étang non maîtrisée entraînant une pollution importante dûe aux

# La vie associative à l'honneur

vases étouffant la faune et la flore du milieu aquatique. La sécheresse et un important étiage ont frappé nos ruisseaux, un niveau très bas, un débit peu élevé voire néant sur certains ruisseaux du secteur, aucune trace de mortalité piscicole n'est à relever.

Nous préparons l'année 2023 avec la mise en place d'APN (Ateliers Pêche Nature) qui seront ouverts aux enfants de 8 à 16 ans, grâce à la Fédération de Pêche de la Haute-Vienne et la présence de M. Cédrick PLASSEAU qui animera ces ateliers durant 6 samedis matins, afin de faire découvrir diverses techniques de pêches, découvertes de la faune et la flore aquatique, respect de la nature, de cours d'eau...

A la fin de cette APN il y aura une Fête de la Pêche, avec un concours pour les jeunes des APN de la Haute-Vienne afin de mettre en pratique ce qu'ils ont appris durant ces 6 ateliers. Par la suite des stands seront présents autour de la salle des fêtes avec la présence des moniteurs guides de pêche Haut-Viennois, des artisans, des pêcheurs spécialisés dans diverses techniques de pêche, des jeux d'adresses seront présents, un fil rouge avec lots à la clef.

2023 sera sous le signe de la jeunesse, de la bonne humeur et de la pêche. Toute l'équipe de l'AAPPMA vous souhaite une bonne année 2023. Gardez la pêche.

## LIMOUZIRK

Cette année la convention de jonglerie ne sera pas présente, mais vous donne rendez-vous en 2024 (dates prévues : 6, 7 et 8 septembre 2024).

## LE LIEU DIT

L'association organise depuis 2018 les Mardignacs, des marchés festifs tous les mardis de l'été. En 2023, nous serons donc encore là, devant le « Château »... de fin juin à début septembre. Ce sera notre sixième édition. Et oui, le temps passe et les « Mardignacs » sont toujours là pour le plaisir de toutes et de tous.

Ce marché se veut un moment de retrouvaille, de partage, libre et ouvert. Le marché a pour objectif de soutenir des producteurs et des productrices locaux (pain, légumes, tisane, artisanat, etc.). L'association propose une buvette. En guise de restauration, l'association propose un repas à prix libre mais il y aussi des crêpes et d'autres surprises culinaires. Le marché est à géométrie variable. Nous ne savons jamais vraiment qui sera là, présent et c'est bien comme ça...

En novembre 2021, l'association a décidé de ne pas rester les mains dans ses poches durant l'hiver. Certes il fait froid, et il fait nuit tôt, mais se retrouver pour quelques heures, discuter, faire quelques courses, c'est important. Nous avons donc inventé les #mardhivergnacs... Les Mardignacs d'hiver. Et c'est donc toujours les mardis soirs. Nous sommes sur la place de la mairie, dès 16h30, pour la sortie de l'école. Nous proposons toujours le pain de Charlotte, les légumes de Laurence et Didier, la viande de

Fred, les agrumes d'Arthur et les fromages de Ann et Marc. Et Le Lieu Dit assure une buvette avec de la bière, du jus de pomme, des sirops variés et parfois du vin chaud.

Nous profitons de ce petit texte pour rappeler que l'association ne peut proposer ses activités que grâce à ses bénévoles. Et parfois les dits bénévoles s'épuisent... Ainsi, n'hésitez pas à venir rejoindre une équipe chouette et joyeuse. Les mardignacs ou mardhivergnacs sont une respiration dans le quotidien de toutes et tous.

## CLUB GYM / AGV 2G3L

Les gazelles et les gazous du club de gymnastique de Ladignac-le-Long vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette année 2023. Venez nous rejoindre au sein de ce groupe dynamique, convivial encadré par nos deux coachs sportif diplômées : Nathalie et Tylia. Nos jours de rencontres sont :

- les lundis de 20h à 21h pour la gym tonique avec Nathalie
- les jeudis de 14h à 15h pour la gym douce avec Tylia (deux séances d'initiation vous seront proposées).

Nous remercions M. Le Maire et son conseil pour le prêt de la salle chauffée l'hiver.

Santé et bonheur à toutes et tous.

La présidente Ginette MAGNE

## PAROISSE SAINT AURÉLIEN

La paroisse, qui regroupe 12 communes, accueille toutes les bonnes volontés pour annoncer la Bonne Nouvelle de Jésus à tous les hommes.

**EUCHARISTIE** : le 1<sup>er</sup> week-end de chaque mois, le samedi, à 18h (de la Toussaint à Pâques), à 18h30 (de Pâques à la Toussaint), à l'église de Ladignac.

**RENCONTRES - SALLE PAROISSIALE DE LADIGNAC :**

- Équipe du rosaire : le 2<sup>e</sup> lundi de chaque mois, à 14h30.
- Préparation de la liturgie : une fois par mois.

**CATÉCHISME** : les enfants se retrouvent en équipe avec une animatrice. Des temps forts sont proposés.

Responsable :

M<sup>me</sup> Marie-Claire MOUCHET - 05 55 00 78 23

**AUMÔNERIE DU COLLÈGE ET DU LYCÉE** : des temps de rencontre sont proposés aux ados. Prendre contact avec le presbytère de Saint-Yrieix.

**BAPTÈME, MARIAGE, SÉPULTURE :**

- Prendre contact avec la paroisse pour les baptêmes et les mariages.
- Pour les sépultures, le lien se fait avec les pompes funèbres.

**SERVICE ÉVANGÉLIQUE DES MALADES :**

- Georgie HARNICHARD assure des visites aux résidents de l'EHPAD « Les Terrasses », les mercredis après-midi.
- L'eucharistie est régulièrement célébrée à l'EHPAD, en particulier à l'occasion des grandes fêtes.

## ABDB Au Bonheur des Bambins

Présidente : M<sup>me</sup> Caroline LE SECH  
mail : caroline.lesech@orange.fr

- Pâques 1<sup>er</sup> avril à partir de 10h au plan d'eau
- 23 juin fête de l'école à partir de 16h30 à la salle des fêtes

## AMICALE LAÏQUE

Président : M. David BARBAUD  
Tél. : 07 61 59 92 00  
mail : amicalelaigue87@gmail.com  
Vide Grenier : 16 Juillet 2023  
Loto : 29 Octobre 2023

## BUSHELLOS

M<sup>me</sup> Nicole FAUBERT  
Route de Busseix  
87500 LADIGNAC-LE-LONG  
Tél. : 06 81 64 80 07  
mail : nicole.faubert@wanadoo.fr

## APELL 87

(Association Protection l'Environnement)  
Président : M. Patrice LASCOMBES  
Siège : Mairie - Place du 14 juillet  
87500 LADIGNAC-LE-LONG  
Tél. : 07 88 60 77 03  
mail : asso.apell87@gmail.com

## ENTRAIL

Contact : M. Sébastien MEESTER  
mail : sebmeester@gmail.com

## LE LIEU DIT (MARDIGNACS)

Association collégiale  
M. Christophe NOISETTE  
Le Moulin de Busseix  
87500 LADIGNAC-LE-LONG  
Tél. : 06 27 28 33 91  
mail : noisette@no-log.org  
Site : <https://lelieudit.qsdf.org/>  
Réunions les dimanches à 17h30 toutes les 2 semaines

## LIMOUZIRK

Contact : M. Yannick COLLEAU  
Siège : Mairie - Place du 14 juillet  
87500 LADIGNAC-LE-LONG  
Tél. : 07 52 63 73 20  
mail : limouzirk@gmail.com

## LSD (Ladignac Sport Détente)

Président : Nicolas LAFOND  
Contact : Marie DELCAMBRE  
Tél. : 06 95 95 07 47

## PAROISSE DE SAINT-AURÉLIEN

(regroupe 12 communes)  
Maison paroissiale : Père Michel LATERAS  
9, rue des Plaisances  
87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE  
Tél. : 05 55 75 01 64  
mail : paroisse.aurelien@orange.fr  
Site : [www.diocese-limoges.fr/haute-vienne-paroisses/paroisse-saint-aurelien/](http://www.diocese-limoges.fr/haute-vienne-paroisses/paroisse-saint-aurelien/)

# Renseignements utiles

## URGENCES ET SANTE

### APPEL URGENCE SANTÉ : 112

Gendarmerie : 17

SAMU : 15

Pompiers : 18

Centre antipoison de Bordeaux :  
**05.56.96.40.30**

### MÉMO SANTÉ

Médecin : M<sup>me</sup> le Dr TIHADI Hasnaa :  
8, place de l'Eglise - Tél. 05.55.09.35.60

Pharmacie : M. MILLET-LACOMBE Pierre :  
Rue Pierre et Marie Curie - Tél. 05.55.09.30.35

Kinésithérapeute : M. GUILHOT Philippe :  
8, rue du 11 Novembre - Tél. 05.55.09.36.87

Infirmières : M<sup>me</sup> BRUZAT Manon, M<sup>me</sup> IN-  
GRAND Marie-Pierre et M<sup>me</sup> ROSIER Suzanne  
35, rue Gambetta - Tél. : 05.55.75.99.38

## COMMERCES

■ BOULANGERIE : M. Jean Luc DELHAYE  
7, rue Charles de Gaulle - Tél. 05 55 31 25 08

■ LA PETITE ÉPICERIE :  
M<sup>me</sup> Nathalie MORTESSAGNE  
11, rue Jean Jaurès - Tél. 05 55 90 55 63

■ BAR - TABAC - PRESSE « ACROBAR » :  
M. Patrick BANCAUD  
1, rue Léon Gambetta - Tél. 05 55 09 30 37

■ COIFFURE : M<sup>me</sup> Béatrice ROCHE  
6, rue du 11 Novembre  
Tél. 05 55 09 37 17 - 06 80 85 70 98

## PRODUCTEURS LOCAUX

■ LES POULETS RÔTIS :  
M. Tristan GUYONNAUD  
La Biche - Tél. 06 11 26 44 40

■ FROMAGES : Goudas fermiers, Saint-Anja,  
fromage blanc : GAEC MARIS  
10, impasse du Buisson - Tél. 09 66 98 36 95

■ LÉGUMES : Aux Jardins du Pré Vert  
M<sup>me</sup> Laurence HARDEMAN  
Rue Rémy Bernard  
Tél. 06 37 22 01 33

■ ÉLEVEUR PORCS CULS NOIRS :  
M. Guy TALLET - La Coutucie  
Tél. 09 79 61 88 84 - 05 55 09 94 93

■ PAINS : M<sup>me</sup> Charlotte BERTHOU  
Moulin de Busseix  
Tél. 05 55 31 21 33 - 06 28 27 33 91

## BIEN-ÊTRE ET SOINS DU CORPS

■ COACHING DE VIE AU FÉMININ :  
QUETZAL - Coach - M<sup>me</sup> Carole MORIEUX  
32, rue Fr. Mitterrand - Tél. 06 62 71 15 52

■ REIKI, MASSAGE ÉNERGÉTIQUE,  
MAGNÉTISEUSE : M<sup>me</sup> Laurence BERTHET  
20, route de la Boige - Tél. 06 82 86 83 6

■ THÉRAPIE INTUITIVE, REIKI,  
MAGNÉTISME : M<sup>me</sup> Adeline REINBOLD  
24, route de Fanias - Tél. 06 01 85 22 54

■ THÉRAPEUTES :  
M<sup>me</sup> Claire CARADOT - M. Alain CARADOT  
11, route du Puy  
Tél. 06 21 02 75 35 (Claire)  
Tél. 06 19 18 84 29 (Alain)

■ MASSAGE, BIEN ÊTRE CORPOREL :  
M<sup>me</sup> Angélique BONNETAUD  
Route de Jouberteix - Tél. 06 69 94 93 22

## LOISIRS

■ ARTICLES DE PÊCHE : M<sup>me</sup> Helen KILFORD  
4, al. de la Petite Jaurie - Tél. 05 55 58 32 28

## BOIS ET DÉRIVÉS

■ SCIERIE : Société d'exploitation des bois  
du Limousin (SEBL) - M. Christophe ROSIER  
22, rue Victor Hugo  
Tél. 05 55 09 39 57 - 06 81 63 49 44

■ FEUILLARDIER : M. Pascal TALLET  
12, route des Mazeaux - Tél. 06 87 69 27 33

## GARAGES AUTOMOBILES

■ GARAGE LADIGNACOIS : M. Michel ROCHE  
31, rue du 19 Mars 1962 - Tél. 05 55 00 08 13

■ LA CAISSE À OUTILS :  
M. Philippe MORTESSAGNE  
18, route Vieillerie - La Coutucie  
Tél. 06 86 87 33 47

## ARTISANS CRÉATEURS

■ L'ATELIER DE COUTURE :  
M<sup>me</sup> Liliane MERAT  
14, rue des Boutons d'Or - Tél. 06 27 21 24 06

■ CRÉATRICE BIJOUX :  
M<sup>me</sup> Fanny BOUSSOGNE  
28, rue Léon Gambetta - Tél. 06 63 85 27 04

■ WILEC SENTEURS :  
M<sup>me</sup> Dominique PEYRAMAURE  
2, chemin de Pommet - Tél. 06 19 18 30 58

## BÂTIMENT, JARDINAGE, MULTISERVICES

■ CHAUFFAGE, ELECTRICITÉ, POMPES À  
CHALEUR, RAMONAGE : Ets SALESSE  
42, rue P. et M. Curie - Tél. 05 55 09 31 60

■ ELECTRICITÉ, INSTALLATION ENERGIE  
RENOUVELABLE : M. Marcel VAN NUS  
6, impasse de la Jaurie  
Tél. 06 72 59 88 49 - 06 84 55 15 28

■ MAÇONNERIE, COUVERTURE, CHARPENTE,  
TERRASSEMENT : M. Gérard DEVAUD  
4, rue du 08 mai 1945 - Tél. 06 83 35 24 95

■ NK ELECTRICITÉ : M. Nicolas KULIG  
3, allée du Buisson - Tél. 07 88 10 42 87

■ ELECTRICITÉ : M. Leigh DODD  
9, impasse de la Roche Blanche  
Tél. 05 55 48 95 86

■ MENUISERIES : M. Christophe LECLERC  
20, rue Léon Gambetta - Tél. 06 79 34 18 26

## PEINTURES : M. Eric CHAMINADE

Peinture intérieure, extérieure  
Revêtements murs et sols...  
18, route de Mesurat - Tél. 05 55 09 90 45

## PARQUETTEUR : M. Gilles BOUILLAUD

24, rue G. de Maupassant - Tél. 07 71 88 98 68

## AMÉNAGEMENT PAYSAGER :

M. Marc TAYLOR  
8, pa. de Las Doumingeas - Tél. 05 55 30 55 97

## JARDINIER : M. Régis BARRAU

6, rue de la Croix des Mothes  
Tél. 06 32 24 30 03

## PEINTRE - DÉCORATEUR - PARCS ET

JARDINS : M. Walter WALLS  
2, rue Jules Ferry - Tél. 05 55 09 31 60

## A.E.S. ENTREPRISE (MULTI SERVICES) :

M. Eric SIMON  
5, impasse du Haut Bessous  
Tél. : 05 55 09 37 13

## TCMS MULTISERVICES :

M. Cédric THUILLAS  
Bel air - Tél. 07 88 34 49 01

## ÉVÈNEMENTIEL

## M. Sébastien MEESTER

18, route de la Brégère - Tél. 06 33 59 33 36

## RENSEIGNEMENTS UTILES

## MAIRIE ET SERVICES

### MAIRIE :

4, place du 14 juillet - Tél. 05 55 09 30 02  
Horaires : du lundi au vendredi de 8h à 12h

### ÉCOLE :

Directrice :  
M<sup>me</sup> Laure JEAN - Tél. 05 55 09 33 61  
mail : ecoleladignaclelong@gmail.com  
Horaires : de 9h à 12h30 et 14h à 16h30

### GARDERIE :

Horaires : de 7h à 9h le matin, de 16h30 à  
19h le soir

### ALSH (CENTRE DE LOISIRS) :

Tél. 05 55 90 58 23

### EHPAD « RÉSIDENCE DES TERRASSES » :

Directeur :  
M. Omar DIAWARA - Tél. 05 55 09 39 33  
mail : maisonderetraiteladignac@orange.fr

### POSTE ET MÉDIATHÈQUE :

Tél. 05 55 90 59 88  
Ouvertes du lundi au samedi de 9h à 11h50.  
Le mercredi de 14h à 18h (médiathèque  
uniquement)  
mail : médiatheque@ladignaclelong.fr

### SICTOM

### DÉCHETTERIE DE LADIGNAC-LE-LONG :

Accès uniquement avec une carte (à demander  
sur le site). Ouverte : lundi, mercredi, samedi  
de 9h à 11h45 et 14h à 17h15

Tél. 06 28 80 74 57

Site : <https://www.syded87.org/fr/ma-dechetterie>

### SOCIÉTÉ DE TAXIS VINCENT

Tél. 06 03 76 53 91

(Cette liste n'est pas exhaustive, si certaines personnes ont été oubliées merci de nous en informer, et vous prions de nous en excuser)